ORD. III. GEN. X. OIE.

ESP. II. L'OIE SAUVAGE.

Pl. 240.

Anas Anser mansuetus-ferus. Lin. Syst. I. p. 137. L'oie domestique, l'oie sauvage. Bris. Orn. VI. p. 262, 265.

Cette espèce est à peu près de la grosseur de la précédente: elle pèse sept livres. Le bec, long pour un oiseau de ce genre, et essilé à l'extrémité, est orangé terne au milieu; la base ainsi que l'onglet sont noirs. La tête, le col et le dos sont d'un brun grisâtre: le dessous du corps est d'un blanc sale: les couvertures des ailes sont d'un brun gris, avec du blanc au bout et sur les bords des plumes: les pennes sont d'un noir mat: le croupion est blanc, la queue noirâtre: les jambes sont d'un orangé sale.

Le nom de bean-goose, qu'on donne ici à cet oiseau, lui vient de la ressemblance qu'il y a entre l'onglet qui termine son bec, et l'espèce de sêve appellée horse-bean. Il arrive régulièrement en ce pays dans l'hiver, et nous quitte vers la fin du printemps, pour aller dans le nord de l'Ecosse, ou sur le Continent, propager son espèce. Il habite pareillement le nord de l'Amérique.

Vol. VIII.